



ASSOCIATION TROP

POURQUOI TROP DE CANCERS
AUTOUR DE SOULAINES

Michel GUERITTE. Président des associations La Qualité de Vie, et TROP (POURQUOI TROP DE CANCERS AUTOUR DE SOULAINES). Habitant à quelques km de Soulaïnes (10200), il se pose des questions sur la santé des riverains du CSA (Centre de Stokage de l'Aube) et du CIRES (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage). Il refuse le projet UNITECH à JOINVILLE-en-CHAMPAGNE, à 40 km.

Contact

8 route de Soulaïnes
10200 VILLE-SUR-TERRE

<https://www.villesurterre.com>

president@villesurterre.com

CAHIER D'ACTEUR N°58

Unitech : ils se fish de nous !

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS

Pourquoi ce titre provocateur ? Simplement pour lancer une alerte sur le double projet **Unitech** à Joinville-en-Champagne : une laverie nucléaire et une unité de décontamination radioactive.

Rien qu'à l'idée, les poissons de la Marne sont déjà morts de peur ! Ils imaginent, eux, l'impact d'un site nucléaire qui rejettent des radionucléides dans l'environnement, dans l'air et dans la rivière La Marne...

Les décideurs acceptent cette installation parce qu'elle apporterait 40 emplois. Ils n'ont pas compté les emplois détruits par une activité nucléaire. Notamment dans le tourisme. Autour du [Lac du Der](#), Jean Jacques BAYER, maire de Montier-en-Der en dénombre aujourd'hui **840** !

Ils n'ont pas mesuré non plus l'impact sur l'image de la vallée de la rivière Marne, du Lac du Der et de la Haute-Marne, qui **sera fortement dévalorisée** : touristes, vacanciers, amateurs de nature préservée et de plaisirs aquatiques se détourneront du lac et délaisseront la région. L'image désastreuse générée par UNITECH conduira à la mort du tourisme dans toute la région et à la perte de nombreux emplois.

L'exemple du secteur de Soulaïnes est révélateur, aucune industrie ne s'est implantée en 25 ans, à l'exception d'autres activités nucléaires. La désertification est en marche. Et comme autour de Soulaïnes [on comptera les cancers](#) autour de Joinville-en-Champagne.

Quand on voit les efforts considérables déployés pour [promouvoir le tourisme](#) dans le département, et les [budgets](#) consacrés, on se demande si les décideurs favorables au projet UNITECH ont bien compris que nucléaire et tourisme étaient incompatibles, à l'exception du [tourisme industriel](#) proposé par l'ANDRA.

La Haute-Marne vous propose de vous cultiver, de vous balader, de vous oxygéner, de vous ressourcer, de vous évader, de vous régaler, de vous loger.

[La Haute-Marne respire et inspire](#). Mais ce ne sera pas le cas à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

1/ HISTORIQUE DU PROJET

Dans le cadre de l'accompagnement économique de CIGéo, cette "blanchisserie" a été proposée à Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville-en-Champagne, pour créer une quarantaine d'emplois. Mais c'est Jean-Marc FEVRE, Président de la Communauté de communes du bassin de Joinville (Rassemblement national), qui porte l'affaire, et qui fonce tête baissée, soutenu par tous les maires du même Rassemblement National. Comment faire confiance à Jean-Marc FEVRE qui a connu jadis quelques expériences malheureuses dans la gestion de l'eau, expériences relatées dans [ce riche dossier](#).

2/ UN PROJET OPAQUE

A l'opacité du projet s'ajoute une omerta totale. « Je n'ai aucune information pour le moment, je ne sais rien et ne peux donc pas me prononcer », a déclaré Bertrand OLLIVIER à [Reporterre](#), en novembre 2018. Il s'était positionné en faveur de l'implantation de la laverie. « Nous avons 26 % de chômage ici, et la moitié de nos jeunes n'ont ni diplôme ni travail. Unitech s'est engagé à créer une quarantaine d'emplois, donc son projet m'a paru intéressant. » Il a ensuite transmis le dossier à la Communauté de communes du bassin de Joinville. Puis... plus rien. « Le sujet n'a jamais été abordé avec l'ensemble des élus, il n'y a eu aucune communication, c'est lamentable. » En bisbille avec le Président de la communauté de communes, Bertrand OLLIVIER ne fait en effet pas partie du bureau communautaire, l'organe où se discutent les décisions stratégiques. « L'effet de cette omerta est catastrophique. Les gens ont

l'impression qu'on leur cache des choses, ce qui alimente leur inquiétude. »

Effectivement, le permis de construire a été signé en avril 2018, mais il n'y a eu aucun affichage, ni aucune communication. La stratégie étant de ne rien dire, d'avancer dans l'ombre pour mettre la population devant le fait accompli, et pour ne pas donner prise à l'opposition.

3/ L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Aujourd'hui, pour argumenter contre UNITECH, il suffit de résumer l'Avis de l'[Autorité environnementale](#) du 18 avril 2019 :

Le projet UNITECH est inacceptable en l'état, parce que:

- les études d'impact et de danger ne prennent pas en compte le Code de l'environnement et le Code de la santé publique.
- la justification environnementale du projet reste sommaire (décision de regrouper le linge et choix du site d'implantation).
- c'est une zone d'aléa fort d'inondation par remontée de nappe, et une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

On peut compléter avec la présentation de Roland DESBORDES (CRIIRAD), et celle de Bertrand THUILLIER, expert local indépendant, lors de la conférence du 31 mai 2018, ainsi que celle du 14 mai 2019 :

- pour laver 1 900 tonnes de linge par an, il faut 300 m³/jour. C'est 21 litres d'eau par kilo de linge. L'économie d'eau est impossible à cause de la radioactivité.
- les rejets quotidiens seraient de 60 m³. Or, « En période d'étiage, le débit de la Marne se situe [autour de 2 mètres cubes par seconde](#). « Cette année avec la sécheresse, le niveau de la rivière et des nappes est très bas, et ça ne va pas s'arranger avec le changement climatique, déclare Dominique Laurent, maire de Bettancourt-la-Ferrée, Or, moins il y a d'eau, plus la pollution est concentrée. Comme

l'eau potable de notre commune provient de captages en aval de la laverie, elle pourrait être contaminée. »

- la température de l'eau de la Marne sera augmentée: conséquences néfastes sur la faune et la flore en plus de l'action des détergents.
- les faibles performances du traitement des eaux usées ne permettent qu'un abattement de 60 % de la radioactivité - **donc 40% de la radioactivité est rejetée dans la Marne.**
- **Cobalt 60 et Cobalt 58 représentent plus de 60% des déchets.**
- la composition des effluents aqueux en polluants chimio-toxiques.
- les performances de la station d'épuration et du traitement d'air selon le type de radioélément.
- les modalités de gestion et les conséquences sur l'environnement et les populations d'un fonctionnement en mode dégradé, comme une panne du filtre THE, l'apport de linge non conforme, la défaillance d'une unité de traitement des eaux...
- les techniques et modes d'organisation répondent-elles bien aux meilleures techniques disponibles et du principe ALARA ?

4/ L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE EXIGE :

- la justification environnementale du projet après réalisation d'une analyse multi-critères de différentes solutions alternatives au regard des impacts du projet sur l'environnement et la santé.
- une expertise tierce portant sur les procédés et l'organisation de la blanchisserie et sur les techniques de traitement des eaux usées. Cette expertise devra confirmer les choix de l'industriel ou sinon, proposer la meilleure solution en termes de qualité chimique et radiologique des rejets et de consommation d'eau.
- des éléments d'information supplémentaires sur les flux par élément radiotoxique et chimiotoxique au sein de l'installation et sur leur devenir dans l'environnement.
- une analyse complète des risques de défaillance, au-delà des seuls risques majeurs pris en compte (incendie, explosion, nuage toxique), avec analyse des conséquences sur l'environnement et établissement des processus de prévention et de gestion de ces défaillances.
- des expertises tierces si le porteur de projet ne les produit pas.

- la validation de l'évaluation des risques sanitaires et la bonne application du principe ALARA par l'IRSN.

5/ L'AVIS DEFAVORABLE DE L'ARS

L'ARS, [l'Agence régionale de santé](#) a donné le 15 février 2018 un avis défavorable, à cause de la proximité avec la zone de deux captages alimentant VECQUEVILLE.

6/ L'AVIS DEFAVORABLE DE L'HYDROGEOLOGUE FABIEN CHIESI

L'hydrogéologue Fabien CHIESI, de [ARTELLA Bâtiment et Industrie](#), a donné, le 8 août 2018, un Avis défavorable. Il met en évidence le risque de pollution irréversible de la nappe des alluvions de la Marne. La plupart des captages des communes étant implantées dans la vallée et exploitant cet aquifère.

7/ QUID DES BASSINS DE DECANTATION ET D'ORAGE ?

Comment se comporteront-ils en cas d'orage violent comme celui qui a frappé le Centre de stockage de Soulaines le 15 mai 2018 : 50 mm en 12 mn. Le bassin d'orage n'a pu retenir les eaux qui ont lessivé les 95 hectares du site, et endommagé les canalisations du réseau de récupération des effluents des alvéoles. Des radionucléides se sont alors retrouvés dans le ruisseau Les Noues d'Amance, puis dans la nappe phréatique, puis dans les captages voisins. Voir [le dossier Soulaines](#).

8/ QUID DES ACTIVITES ANNEXES DONT ON PARLE PEU ?

Un "bâtiment de maintenance", qui représente 80 % de l'activité nucléaire, et qui n'est autre qu'un atelier de décontamination de matériel radioactif : outils, échafaudages, etc, avec des grenailleuses, ponceuses, torche à plasma, tours, perceuses, cisailles. Pas moins de 11 cheminées, (dotées de filtres THE dont on connaît les limites), rejetant dans l'atmosphère : poussières métalliques, (effluents chimiques et radioactifs : plomb, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, cadmium (500 kilos de métal par an) – cadmium dont l'effet [tératogène](#) est avéré.

"Un entrepôt leasing" est mis à disposition de clients, de prestataires, de sous-traitants comme CIGEO, BAMAS...

A Joinville, lors de la conférence du 14 mai 2019, Bertrand THUILLIER, qui a étudié les 1600 pages du dossier, a précisé dans [sa présentation](#) :

- le manque de rigueur, de qualité et de sérieux dans la forme et dans le fond : les nombreuses coquilles, incohérences, copiés-collés d'erreurs, fautes d'orthographe...
- des erreurs et mensonges volontaires dans des modélisations sur la direction des vents dominants, pour faire croire que les populations habitant une zone de 10 x 10 km, avec : écoles, collèges, maternelles, crèches, hôpitaux, ne seront pas impactées.
- les calculs de dilution sont simplistes. Les chiffres sont approximatifs. On peut lire : "l'incertitude liée à l'activité annuelle des effluents reste indéterminée".
- la diffusion permanente des rejets, les débits moyens, l'augmentation de la température de l'eau, l'impact sur la faune et la flore, différents scénarii ont été étudiés, et tous ces calculs s'avèrent faux. En effet chaque année les étiages de la Marne sont de plus en plus bas.
- Les promoteurs du projet considèrent qu'il n'y a pas de risque climatique, ni inondation, ni glissement de terrain, sans prendre en compte les risques de sécheresse !
- Artelia considère qu'il n'y a pas de sédimentation. Or, il y a sédimentation là où il y a une vitesse nulle, notamment dans le Lac du Der.

9/ QUID DES ASPECTS JURIDIQUES ?

Bertrand THUILLIER rappelle :

- le site est inséré dans un lotissement règlementé : construction limitée à 15 m – interdictions : circulation de poids-lourds, réserves d'eau en surface, nuisances (bruit).
- présence de cuves d'un volume total de 11 000 litres contenant des produits lessiviels dangereux.
- les condamnations des 3 promoteurs du projet, pour : prise illégale d'intérêt, violation du droit du travail, violation de la loi sur la qualité de l'air et contamination de l'eau, défaut de qualité dans l'exécution des travaux d'assainissement et de construction de digues...

10/ ET QUID DE L'EXPERIENCE D'UNITECH AUX ETATS-UNIS ?

Des [procédures](#) à SANTA-FE (Nouveau-Mexique) et à ROYESFORD, (Pennsylvanie) suite à des pollutions.

CONCLUSION

A l'évidence, le projet UNITECH ne tient pas la route : non seulement les normes ne sont pas respectées, mais les risques encourus sont démesurés pour l'environnement et pour les riverains.

Rappelons que, si tout le linge du nucléaire français doit être lavé à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE, les centrales disposent aujourd'hui de leur propre blanchisserie nucléaire. Mais l'heure est à la sous-traitance. Ainsi, depuis 2013, [Areva a confié les habits de la Hague à Unitech](#), qui les envoie dans son unité aux Pays-Bas. Puis, en 2015, EDF a signé un contrat avec Unitech.

L'exemple de la laverie nucléaire de la Centrale de Saint-Alban est révélateur. La [thèse de Pierre COMMENGE](#) est riche d'enseignements. Elle précise notamment que le très dangereux cobalt 60 est le radionucléide qu'on retrouve le plus au niveau du linge.

A ce jour, 21 municipalités ont voté CONTRE le projet UNITECH. (Suivre l'actualité du projet sur [cette page](#)).

A l'issue de la future enquête publique annoncée, quel que soit l'Avis du Commissaire enquêteur, nous invitons la Préfecture, bien qu'aux ordres du Ministère de l'intérieur, à ne pas donner un Avis favorable.

Il n'y a aucune raison pour qu'on se fish des Champenois !